





DIRECTION GENERALE

Département Inspection Contrôle Affaire suivie par :

ars-dt49-parcours@ars.sante.fr Réf : DG_DIC/2024_M00069 DGA DEVELOPPEMENT SOCIAL ET SOLIDARITE
DIRECTION DE L'OFFRE D'ACCUEIL AUTONOMIE
SERVICE APPUI ET MOYENS DE L'OFFRE AUTONOMIE

Monsieur le Directeur Général de l'ACAOAB EHPAD JEANSON 4, rue Biardeau 49000 ANGERS

Angers et Nantes le 25 mars 2025,

Objet : suivi des injonctions notifiées

Monsieur le Directeur général,

Par lettre recommandée avec accusé de réception en date du 5 novembre 2024, nous vous avons notifié 14 injonctions afin de faire cesser les risques majeurs relevés par la mission d'inspection relevant de la sécurité, la santé et le bien-être des résidents accueillis à l'EHPAD JEANSON.

Cette procédure d'injonction qui fait suite aux dysfonctionnements constatés dans le rapport d'inspection était assortie d'une décision d'interdire l'admission de tout nouveau résident à l'EHPAD Jeanson (second alinéa du I de L313-14 du CASF).

Dans le cadre de la procédure de suivi des injonctions notifiées par courrier du 16 décembre, il avait été maintenu 4 injonctions sur les 7 restantes, et une autorisation de la reprise des admissions à réception de notre précédent courrier.

Le 17 mars 2025, vous nous avez fait parvenir de nouveaux éléments liés aux 4 injonctions restantes et à leur état d'avancement. Vous nous avez également fait un premier retour quant à l'intégration de nouveaux résidents.

Vous trouverez, ci-joint, le tableau de suivi qui conclut au maintien de 2 injonctions sur les 4 restantes et qui détaille les actions correctives demandées.

Par conséquent, nous vous demandons de nous adresser un état d'avancement de la mise en œuvre des injonctions maintenues au 30 avril 2025.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de notre considération distinguée.

Pour Le Directeur général de l'ARS Pays de la Loire

Directeur de Cabinet Benoît JAMES

Copie : M. BURQ, président de l'UFVG

Pour la Présidente du Conseil départemental de Maine-et-Loire et par délégation, Le directeur de l'Offre d 'acçueil pour l'autonomie



Pierre-Yves RENARD